

Toulouse, le 19 avril 2012
DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CAS D'OBSERVATION

RIVIERE-SALEE (972) 25 DECEMBRE 2011

CONTEXTE :

Le GEIPAN a reçu le 26 décembre un mail contenant un questionnaire relatant un témoignage d'observation de PAN faite par un témoin le 25/12/2011 vers 18h40 (hl) dans une localité en Martinique. Le GEIPAN a mandaté un IPN territorialement compétent afin d'effectuer des investigations complémentaires à l'observation. Le compte rendu d'enquête reprend des éléments d'enquête de l'IPN.

DESCRIPTION DU CAS :

- Un témoin demeurant à Petit-Bourg, commune de Rivière-Salée, en Martinique, se dirige, au volant de son véhicule, accompagné de son épouse et de leur enfant, le 25 Décembre 2011 vers 18h40, et pour ce faire circule sur la rue de la Liberté à Petit-Bourg, dont l'orientation est EST-OUEST.
- Le témoin remarque dans son axe de vision, une lumière qu'il estime immobile à une altitude de 50/100 mètres et à une distance de 300 mètres, légèrement sur sa droite.(Annexe 1).
- Le diamètre apparent de cette lumière est celui d'une pièce de 10 cents tendue à bout de bras.
- La lumière brille d'une couleur jaune orangée, (couleur feu).
- Fortement intrigué par ce qu'il observe, il active son retour au domicile tout proche, s'arrête une première fois à mi-pente et observe un déplacement de cette lumière par rapport à l'endroit où il a situé sa première constatation quelques minutes plus tôt.
- Arrivé près de sa maison d'habitation (en trente secondes d'après le témoin et environ sept minutes d'après l'IPN), point haut de Petit Bourg et muni de son appareil photo, il photographie ce qu'il observe, à savoir 3 lumières en file « indienne », se déplaçant très vite en prenant de l'altitude, selon un angle de 45° en direction des nuages.
- Les lumières disparaissent à la vue du témoin en 10 secondes (annexe 8).

- L'épouse du témoin aurait vu la même chose que son mari mais ne veut pas témoigner. Le témoin, très intrigué par son observation, ne désire pas que son épouse soit entendue sur son observation par l'IPN et encore moins par la Gendarmerie de Rivière-Salée.

DEROULEMENT DE L'ENQUETE :

La plaine de Rivière-Salée est au même niveau que la mer des Caraïbes tout proche. C'est une zone inondable fréquemment par l'eau de pluie qui stagne, les ruisseaux qui débordent et la montée du niveau de la mer, d'où le nom de Rivière-Salée. Cette plaine est bordée à l'EST par la colline de Petit-Bourg, lieu d'une altitude de 50 mètres, lieu d'observation du témoin.

Lors de l'entretien, le témoin estime que l'altitude de la « lumière » était un peu basse, il pense qu'elle devait se trouver en premier lieu au moins à 100 mètres d'altitude.

Les lumières visibles sur les photos que le témoin a transmis au GEIPAN ne sont pas facilement exploitables car faites de nuit, sans repère géographique matériel. On n'y voit aucune des 2 ou 3 lumières « en file indienne », et encore moins une « lumière » de couleur bleutée. Cependant sur la photographie IMG1773 on peut remarquer un point rouge dans la partie droite en bas. (Annexe 2). Il pourrait s'agir d'un feu de signalisation des antennes de RFI situées tout près de Rivière-Salée (Annexe 3). La hauteur des antennes doit être d'environ 50 mètres et elles sont équipées de feux de signalisation conformément aux règles de la navigation aérienne.

Aucun autre témoin n'a vu ces lumières parmi les personnes rencontrées à Petit-Bourg.

Pas de marque au sol, à la verticale de la première observation. Il n'y a pas de cultures agricoles dans ce secteur, seule de la canne à sucre subsiste dans la partie peu inondable près de la RN 5 et près du point d'observation près de la route.

SITUATION METEO :

Le jour de l'observation, 25 décembre 2011, au Lamentin, le vent venait du 10 à 30° E (Nord-Est) avec une force 4,4 à 5, 3 mètres seconde. La plaine de Rivière-Salée « bénéficie » de la même ventilation que celle du Lamentin ou se situe l'Aéroport (piste 10/28).

L'hygrométrie mesurée se situait en moyenne entre 87 et 93% et la visibilité était de 15 Km.

Seul la présence de cumulus à 550 mètres est signalée, mais absence d'orage. (Annexe 4).

TRAFIC AERIEN :

Aucun trafic aérien dans la plaine de Rivière-Salée ce jour-là ainsi qu'en soirée ; pas de traitement de culture par avion ou hélicoptère, il fait nuit. Pas de survol par l'hélicoptère de la Gendarmerie, pas de vol stationnaire.

DONNEES RADAR :

Aucune donnée radar disponible ce soir là dans la zone concernée.

HYPOTHESES ENVISAGEES :

- « gaz des marais » et formation de plasma, de même type que « la foudre en boule »

La présence de nombreuses antennes et relais téléphoniques, (annexe 5) et la présence d'un gros transformateur électrique situé sur le territoire de la commune de Saint-Esprit, derrière la colline du domicile du témoin, seraient-ils de nature à provoquer la formation d'une lumière couleur feu, stationnaire et se déplaçant aléatoirement en direction de l'Ouest ? (Annexe 6 vue d'ensemble « GH »).

- Lanternes chinoises : le jour de Noël est un jour propice au lâcher de lanternes ou de feux d'artifice. Le déplacement des lanternes observées partant vers le Sud Ouest est conforme au vent local (de NNE).

- observation astronomique : sur la carte du ciel de Stellarium jointe (annexe7), seule l'étoile Achernar de la constellation de l'Eridan (Alpha Eridani) et de couleur bleutée a pu être confondue avec le point « bleu se déplaçant (dans le même sens que le vent) au milieu des deux autres points couleur feu ».

-Un point rouge figurant sur la photographie prise par le témoin, photographie où l'on voit au premier plan le grillage d'une clôture, et en bas à droite pourrait être le balisage de l'une des antennes HF de Rivière-Salée.

CONCLUSION :

L'hypothèse des lanternes thaï, compatible avec le vent, les photographies ainsi qu'avec la date de l'observation, reste la plus probable. Il faut toutefois remarquer que le déplacement irrégulier des lanternes pose question : il faudrait admettre l'hypothèse de courants ascendants sur le parcours.

Ce cas est classé « B » observation probable du déplacement de lanternes thaïlandaises.

ANNEXES :

Annexe 1 : photographie prise par l'IPN depuis la route où se trouvait le témoin lors de sa première observation. Représentation en couleur jaune de la lumière observée par le témoin.

Annexe 2 : Photographie IMG1773 faite par le témoin. Au-dessus du grillage au premier plan, en bas à droite du cliché, présence d'un point « rouge » qui peut être une balise des antennes de Rivière-Salée.

Annexe 3 : 2 photographies de l'IPN de la situation des antennes de RFI dans le paysage et 2 cartes extraites de Géoportail.

Annexe 4 : Compte rendu de la météo locale du 25/12/2011.

Annexe 5 : Photographie du relais téléphonique situé à 100 mètres à l'Est du domicile du témoin.

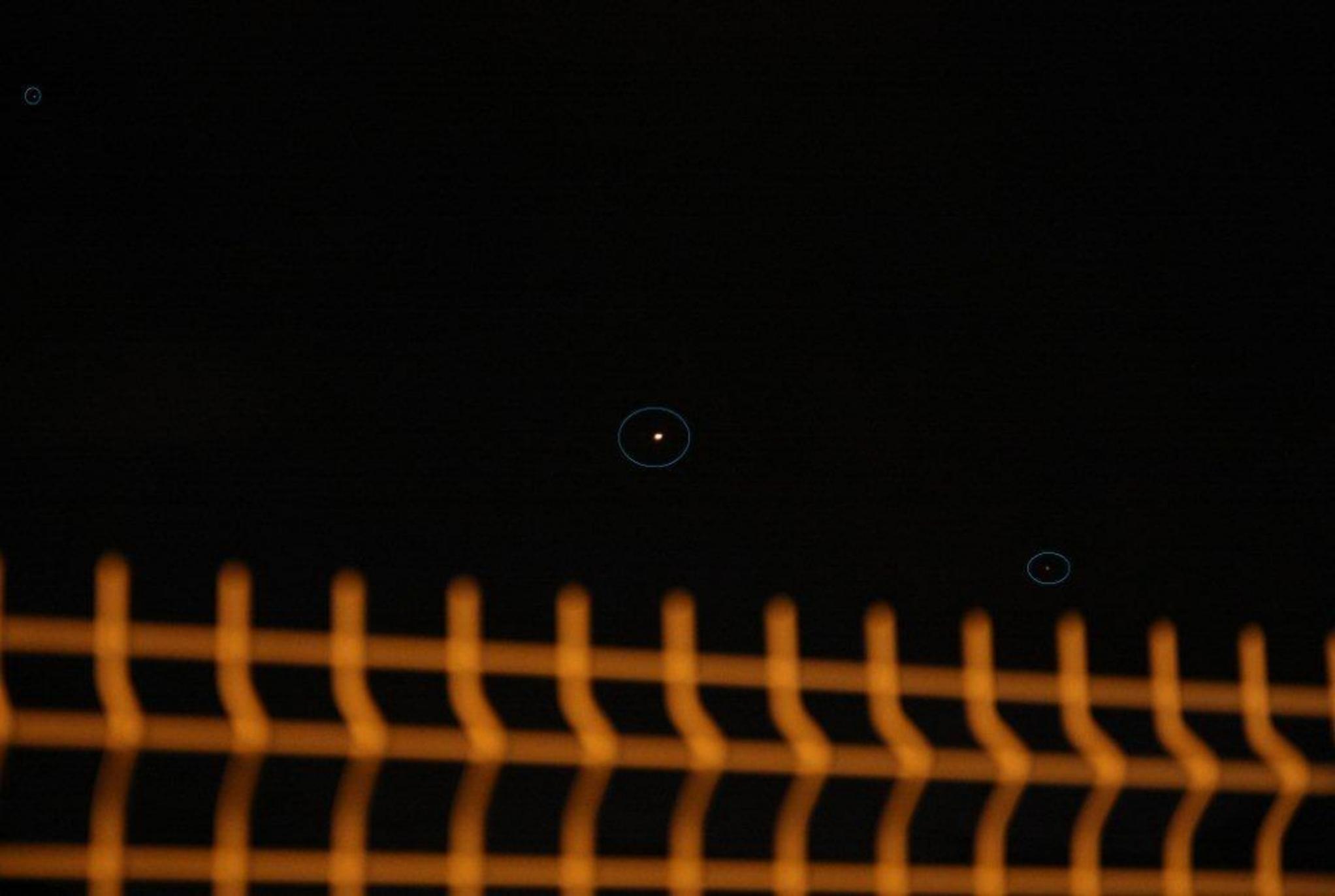
Annexe 6 : Vue d'ensemble de la zone entre Rivière-Salée et Petit-Bourg. Photographie de Google Earth, montrant les points remarquables précédemment. (Antennes, transfo, trajectoire...) Nord en haut

Annexe 7 : carte du ciel extraite de « Stellarium »

Annexe 8 : trajectoire de disparition du PAN : vue aérienne Google Earth (Attention *Nord en bas*)



WNEE 1



ANNEXE

ANTENNES RF1

SOMMÉTIEUX

Rivière Sée

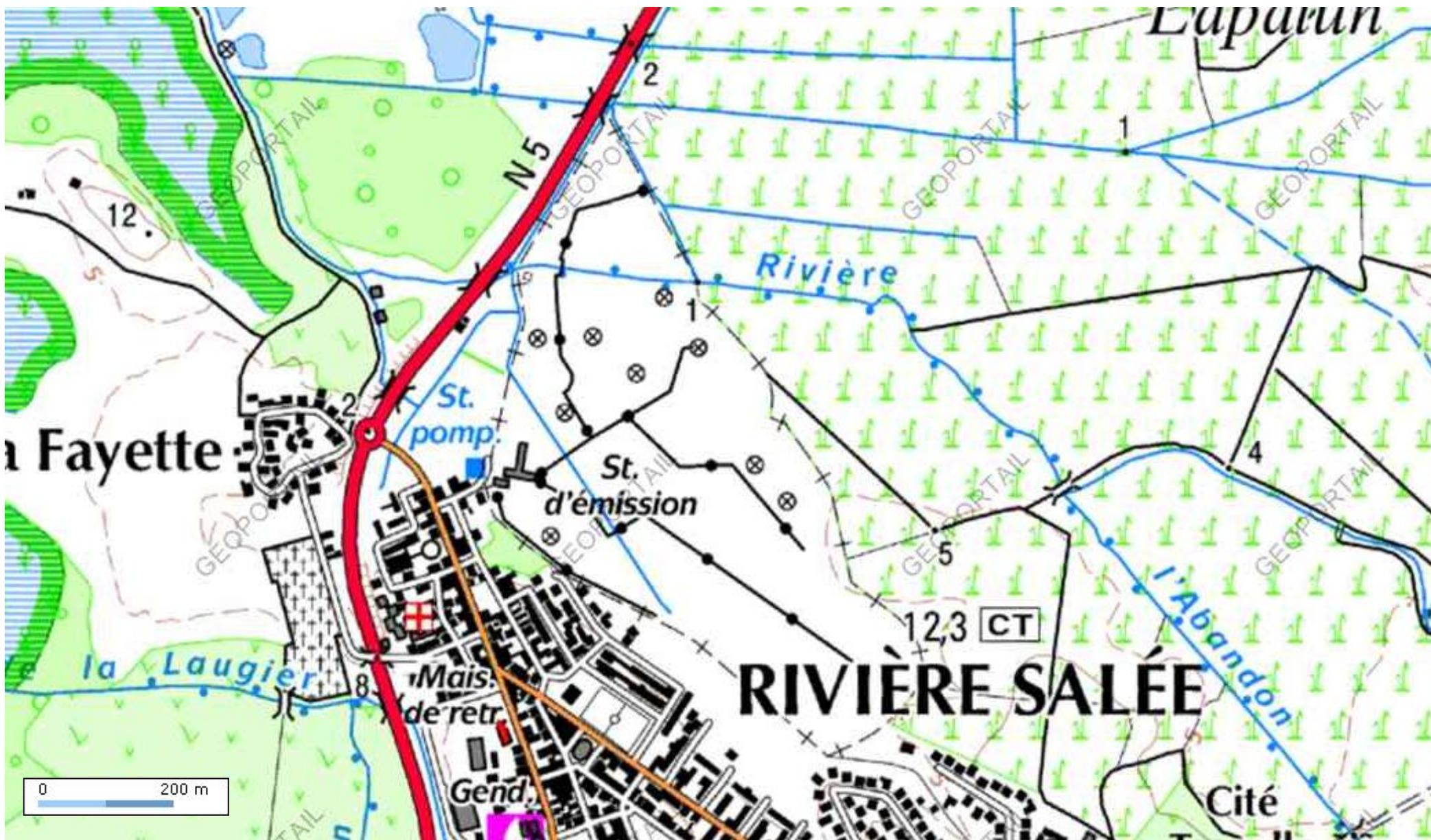
Petit Nord





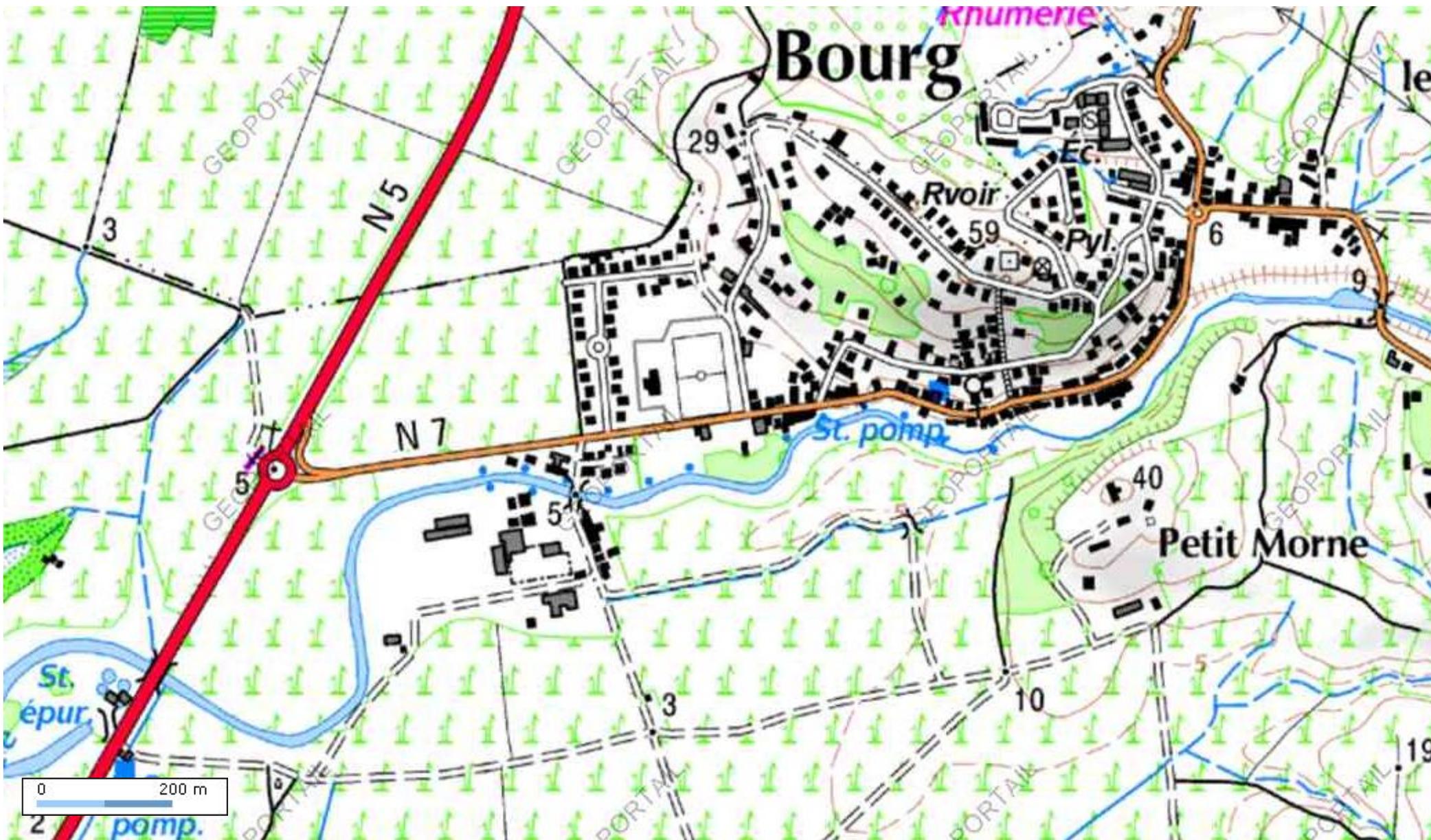
Clay F. Antenna Services
3.4m

ANEXE 01



Échelle : 1 : 8000

Longitude : 60° 58' 42.0" O / Latitude : 14° 31' 58.0" N



Échelle : 1 : 8000

Longitude : 60° 58' 08.1" O / Latitude : 14° 32' 45.6" N

© IGN 2012 - www.geoportail.fr/mentionslegales/



EPISODE DU 25 DECEMBRE 2011 A 18H40

	ANSES D'ARLET		LAMENTIN-AEROPORT		DUCOS		TROIS-ILETS-PAGERIE		VAUCLIN	
	18 h	19 h	18 h	19 h	18 h	19 h	18 h	19 h	18 h	19 h
cumul horaire de pluie (en mm)	0	0	1	0	0	0	0	0,8	0	0
température (en °C)	24,9	25,4	25,6	24,8	23,9	24,9	23,5	23	26,5	26,4
température du point de rosée (en °C)			22,5	21,8						
température minimale dans l'heure précédente (en °C)	24,9	24,9	25,6	24,6	23,9	23,8	23,5	23	26,4	26,4
température maximale dans l'heure précédente (en °C)	27	25,4	26,1	25,6	24,9	24,9	24,9	23,5	26,5	26,5
pression à la station (en hPa)			1014,0	1014,8						
pression réduite au niveau de la mer (en hPa)			1014,9	1015,7						
vent: direction et force (en m/s)			020°2,2	020°1,6					090° 9,3	090° 10,7
vent maximal dans l'heure précédente: direction et force (en m/s)			010°5,3	030°4,4					100° 11,3	070° 12,7
humidité relative (en %)			92	83						
humidité relative minimale dans l'heure précédente(en %)			87	83						
humidité relative maximale dans l'heure précédente (en %)			93	93						
nébulosité (en octas)			7	5						
nuages			5 Cumulus à 550 m, 3 Stato-Cumulus à 1200 m	3 Cumulus à 800 m, 4 Stato-Cumulus à 1300 m						
visibilité (en km)			15	20						
temps présent dans l'heure précédente			averse							
état du sol			mouillé	mouillé						

ANNA

11



ANNEXE ■

TRANSFORM
AÉRIEN EDF

D6

larcher
Zobel

N8 N7

30

N5

champs
d'antennes

© 2012 Europa Technologies

© 2012 Google
Image © 2012 IGN-France

Google earth

D8

Date des images satellite : 31/12/2003

2004

14°32'22.49"N 60°58'17.59"O elev. 8 m

Altitude 2.98 km

Capture Plein écran

Carte du ciel le 25
déc. 2011

ANNEXE ■

Achernar

S





D35

N

N5

D7

D6

Rivière-Salée
Rivière-Salée, Martinique

Antennes

Position du
Témoin en
l'endroit

N7

N8

Rue Paul Rano

Rue du Stade

© 2012 Google
Image © 2012 IGN-France

Google earth

Date des images satellite : 31/12/2003

2004

14°32'12.47"N 60°58'25.81"O élév. 4 m

Altitude 2.53 km